


BOUSSOLE DES COULEURS II/ MANAGEMENT SITUATIONNEL MNG3	BOUSSOLE DES COULEURS APPROFONDISSEMENT MANAGEMENT SITUATIONNEL	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir la boussole des couleurs (COMM1) - Identifier des points d'amélioration de sa pratique managériale - Oser de nouveaux Styles de management en étant plus créatif - Comprendre les approches de l'AT et de la systémique afin d'analyser les situations 	
PUBLIC	Directions, managers et toute personne susceptible de piloter une équipe Pré requis : avoir suivi la formation « Boussole des couleurs » COMM1	
METHODE PEDAGOGIQUE	Apports pédagogiques, réflexion, seul ou en sous-groupe, mises en situation, Engagements de mise en pratique entre les séances / Débriefs de situations vécues	
PROGRAMME DETAILLE	Tout au long de la formation, les participants vont apprendre à <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des basiques du management • Utiliser la boussole des couleurs et ses applications managériales : connaissance de soi/ de ses collaborateurs, maîtrise de la boussole des couleurs (couleur de l'Autre, situations) • Mener des entretiens managériaux selon la boussole des couleurs : motivation, recadrage, manager coach. Mises en situation afin d'évaluer son propre style de management. • Utiliser le management situationnel: théorie X et théorie Y, impact sur le style de management, autonomie des collaborateurs, intelligence collective, faire grandir ses collaborateurs, maturité de l'équipe, déléguer/ épauler/ entrainer/ diriger. • Gérer les conflits avec la boussole des couleurs Un rappel sur 15 semaines permet l'ancrage des apprentissages	
MOYENS TECHNIQUES	Accès internet pour répondre au questionnaire couleurs et recevoir les quiz de suivi PC + rétroprojecteur	
MODALITES D'EVALUATION	Mises en situation Questionnaire en cours de formation	
SANCTION	Attestation de présence	
PROFIL DU FORMATEUR	Formateur - Coach, formé à la boussole des couleurs.	

SPRING TEAM

Conseil en Management

CALENDRIER	Formation collective de 2 jours (+ 1 option) : 2j consécutifs (+1 de suivi à 6 mois pour répondre aux difficultés rencontrées, si souhaité par l'Entreprise) Date à la demande, avec un délai de 3 semaines entre la demande et l'exécution
NB PARTICIPANTS	Entre 8 et 12 participants
RYTHME & HORAIRES	9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00 ; 14h soit 4 demi-journées Présentiel
PRIX PUBLIC	En intra entreprise : 4000 € HT
SUPPORTS	Nous remettons à chaque participant : - un support de cours - des cartes « mémo » format carte de crédit des points clef de la formation
CONDITIONS FINANCIERES PREVUES EN CAS DE CESSATION ANTICIPEE DE LA FORMATION OU ABANDON EN COURS DE STAGE	En application des articles L 6353 -1 et L 6354-1 et L6354-2 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation, SPRING TEAM devra rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. L'entreprise bénéficiaire s'engage à dédommager SPRING TEAM à hauteur de 25% du coût H.T. de la formation prévue en cas de renoncement moins de 15 jours avant la date de démarrage. L'entreprise bénéficiaire s'engage à dédommager SPRING TEAM à hauteur de 80% du coût H.T. de la formation en cas de réalisation partielle du fait de l'entreprise bénéficiaire. Ces sommes ne seront pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue et ne pourront pas faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'OPCA.

Maj 22/12/23